**Entre séduction et persécution, quelle voie**

**pour le développement harmonieux de nos enfants ?**

INTRODUCTION

La pratique pédopsychiatrique nous confronte, par définition, à une problématique lourde, puisqu’elle concerne la souffrance psychique des enfants et des adolescents. Plus largement, elle pose aussi la question de la souffrance des parents et de la fratrie, donc de la famille.

Je voudrais partager une réflexion issue d’un travail clinique de 40 ans, réflexion où se croiseront une référence pédopsychiatrique bien sûr, mais aussi, avec prudence, une référence sociologique.

Cette réflexion pourra paraître pessimiste, et elle l’est sans doute à bien des égards si nous ne réagissons pas. Elle se veut donc un cri d’alarme face à l’évolution des relations parents-enfants au sein de la famille, et conséquemment face à l’évolution des adultes que ces enfants deviendront.

Je suis en effet quotidiennement effaré (le mot n’est pas trop fort) par le discours de certains parents, qui évoquent leur impuissance quasi-totale face au comportement de leur enfant, non rarement âgé de moins de 3 ans.

Soyons clair : il ne s’agit pas du classique conflit parents-adolescents, dont nous connaissons tous le caractère structurant pour le jeune lorsque les parents l’acceptent comme tel.

Non, j’évoque ici l’impossibilité pour ces derniers de « *gérer* » au sens positif du terme la vie psychique et comportementale de leur enfant, même très petit. Ils ne savent littéralement plus que faire tant ils sont débordés et viennent consulter… un pédopsychiatre.

On parle souvent de la perte du sens de l’autorité, les parents ne parvenant plus à imposer leur volonté à leurs enfants ; cela est vrai et concerne ce que je nomme ici la vie comportementale. La simple imposition d’un horaire de mise au lit peut se révéler quasi impossible, l’enfant « *monnayant*» par exemple son sommeil à la présence d’un parent **dans** son lit, etc. etc…..

Sont aussi très régulièrement évoqués les comportements dits « *externalisés* » qui supposent, face aux aléas et frustrations de la vie banale, une « *réaction agie* », à savoir de la colère, des insultes, de l’agressivité, voire de la violence concrète.

Je voudrais plutôt insister sur l’autre aspect de la vie des enfants que les parents ne peuvent plus que difficilement contenir, à savoir leur vie psychique. Il me paraît vraiment inquiétant de constater à quel point certains parents sont démunis face à la souffrance psychique de leur progéniture : des cris, des pleurs, des hurlements qui ne relèvent pas de la colère ou de la rage comme évoqué ci-dessus, mais plutôt d’un véritable désespoir que rien dans la réalité ne vient expliquer.

Dans ce cas, il n’est donc pas question d’imposer son autorité à un enfant, mais plutôt plus fondamentalement de l’apaiser, de le rassurer, de lui faire passer un message de protection et d’amour. Parfois, tout se passe comme si l’enfant était sourd à ce message.

On l’aura compris, je parle ici de parents aimants et bienveillants qui ne comprennent justement pas que leur amour soit finalement si impuissant !

Nous allons voir plus loin que le décrochage scolaire des plus grands s’inscrit dans une logique similaire.

Pour l’instant, nous allons tout d’abord contextualiser brièvement notre réflexion dans le rapport actuel de l’homme à la société.

HETERONOMIE vs AUTONOMIE

En guise de rappel étymologique, en grec, nomos veut dire règle, loi ; hétéro, l’autre, et auto, soi. Autonomie suppose donc que nous soyons notre propre référent quant à nos choix, en toute liberté ; par contre, l’hétéronomie suppose que la règle soit extérieure à nous, et représente dès lors une contrainte dans nos choix.

Cette question mériterait évidemment un long approfondissement que le présent travail ne permet pas. Contentons-nous de fixer un cadre sur ce mode peut-être simpliste, mais qui nous permet d’avancer. Il est banal de considérer que nous sortons d’une société hétéronome où les balises politiques, morales, religieuses étaient rigides et fixes. Comme le note B. Fourez (1), nous assistons au contraire à un formidable assouplissement des normes, au nom d’une revendication à toujours plus d’autonomie.

Le fameux slogan de mai 68 : « *Il est interdit d’interdire* » est passé par là !

Dans la société française récente, nous noterons le débat entre les tenants du « *mariage pour tous* » (autonomie) et ceux de la « *manif pour tous* » (hétéronomie). On remarquera que ces derniers font partie d’un mouvement plus général de régression qui vise à remettre en cause certains acquis, telle l’IVG, comme si un effet de balancier voyait le jour avec le désir d’un retour à une hétéronomie plus stricte.

Autre exemple, certaines enquêtes auprès des jeunes montrent que nombre d’entre eux souhaiteraient un régime politique plus autoritaire.(2)

Il est vrai que le débat est complexe et souvent ambigu. Revenons au cœur de notre sujet : l’enfant et ses parents, et prenons l’exemple du divorce.

Lors de la préparation récente d’un colloque, les intervenants de toutes disciplines ont choisi pour titre : « *Les enfants dans la tourmente de la séparation parentale* ».

Tous partisans du divorce bien entendu, nous avons constaté que face à son absolue banalisation sociologique persistait une tout aussi évidente souffrance des enfants.

Sortir du carcan rigide du mariage est certes une évolution positive, surtout pour les femmes, grâce entre autres à leur émancipation financière (le travail dès la seconde moitié du XXème siècle), donc grâce à une plus grande autonomie.

Il est cependant frappant de constater que dans la population qui consulte notre service de santé mentale, la majorité des parents sont séparés, et parmi ceux-ci, la majorité est en conflit, conflit dont les enfants ne peuvent que faire les frais. D’où le titre du colloque en question.

Au carcan hétéronome du mariage succède parfois une autonomie des adultes dont les enfants paient là aussi le prix. Un exemple caricatural est celui de ce parent, dont l’ex-conjoint ne prend pas les enfants le W.E., et qui, plutôt que de le regretter pour eux, affirme avec colère : « *J’ai quand même droit à mon W.E…..*».

Dans son ouvrage « *La Fabrication des Enfants* », Fr. Ansermet (3) exprime son inquiétude devant un fantasme, celui de la parentalité, et par exemple : se réaliser grâce aux biotechnologies. A part les tenants de la régression morale déjà mentionnée, qui ne se réjouit de ce que permet la PMA pour les couples en difficulté ? Cependant, le génie génétique ne permettra-t-il pas aussi de bientôt « *choisir* » son enfant et ses caractéristiques ?

Le paradigme de cette évolution vers toujours plus d’autonomie est sans doute la question transidentitaire.

Une fois encore, il n’est pas question de contester la pertinence de cette problématique et j’accompagne personnellement nombre de ces jeunes au CHU.

Pour autant, c’est la loi de la nature, hétéronome s’il en est, qui est rejetée, au nom d’une autonomie toute puissante : « *La nature s’est trompée, elle m’a donné un mauvais corps* ».

En Belgique, la loi transgenre de 2017 consacre du reste cette autonomie très précocement : changement de prénom dès 12 ans, et d’état-civil, dès 16 ans.

La forme la plus extrême de cette revendication de l’autonomie de genre est constituée par les « *Queer* », personnes qui rejettent l’identité binaire, au nom d’une « *identité fluide* », donc pouvant changer en toute liberté et à tout moment (les transgenres « *classiques* » restant de ce point de vue « *coincés* » dans la binarité homme ou femme).

Notons enfin que certains parents refusent d’assigner un sexe à leur enfant, considérant cette attitude comme une contrainte (hétéronomie) inacceptable et voulant donc leur laisser le choix « *plus tard* » (autonomie absolue).

SACRALISATION D’UN ENFANT IMAGINAIRE

C’est par cette formule que M. Gauchet (4) nous entraîne dans une réflexion qui va étayer notre propos et surtout rejoindre notre clinique. Citons-le, lorsqu’il parle de la « *mythification multiforme de l’enfance* », qui constitue, selon lui, un obstacle de taille pour l’entreprise éducative : « *Son objet* (i.e. de l’examen critique de l’évolution actuelle) *est de mettre en lumière ce qui, dans cette imaginaire social de l’enfance, fait écran à la réalité de l’expérience de l’enfant. Car c’est la chose que nous avons le plus perdue de vue. Nous désirons tellement le bonheur de nos enfants que nous ne nous demandons plus ce qu’ils ont à vivre en propre et quelles sont leurs aspirations véritables. Nous les écrasons sous le poids de nos bonnes intentions. Aussi n’y a-t-il pas lieu de s’étonner qu’en dépit de cet empressement, nos efforts restent médiocrement couronnés de succès. Nous passons à côté de ceux dont nous voudrions si passionnément la satisfaction. Beaucoup de problèmes sur lesquels nous butons dans le domaine de l’éducation découlent de cette méconnaissance* ».

Toujours selon Gauchet (4) ,le XXème siècle est marqué par l’avènement d’un enfant « *réel*» au sens où il existe et où il est progressivement reconnu comme une personne à part entière, sur le plan physique avec la pédiatrie, sur le plan éducatif avec la pédagogie, sur le plan social et juridique avec la C.I.D.E. (Convention Internationale des Droits de l’Enfant), sur le plan psychique, enfin, avec la psychanalyse et la théorie de l’attachement, entre autres.

S’est alors développée la reconnaissance de la part de l’infantile en chacun de nous, les adultes se voyant dorénavant au travers de l’enfance : les enfants en général, l’enfant qu’ils ont été ou voulu être, mais aussi les enfants qu’ils ont et sur qui ils vont se projeter.

Que s’agit-il de projeter ?

* Son narcissisme (« *Être comme moi* », « *Être ce que je n’ai pas pu être* »). Ce mécanisme est particulièrement à l’œuvre à l’adolescence, lorsque les parents sont traversés par la nostalgie de ce temps où tout paraissait possible.
* Une fonction de soulagement, l’enfant pouvant apaiser la souffrance actuelle du parent (une mère seule, qui dort avec son fils, p.ex.).
* Une fonction de réparation de la souffrance passée du parent (dans un vécu de maltraitance de leur propre enfance, p.ex).

L’enfant va dès lors être littéralement happé par le besoin parental, et son attachement naturel à ses figures parentales va le pousser à s’y soumettre, jusqu’à s’oublier lui-même pour répondre à l’attente (personnalité en faux-self, parentification,…).

Revenons à Gauchet et à l’enfant mythologique (4). Il décrit plusieurs « *types* » d’enfants, celui du désir, de l’égalité, comme Idéal du Moi, ou encore comme utopie politique. Nous nous intéresserons essentiellement à l’enfant du désir, qui correspond le mieux à notre réflexion et à notre pratique.

L’ENFANT DU DESIR (a).

Dans la seconde moitié du XXème siècle est apparue la contraception, ce qui a permis un extraordinaire progrès, à avoir la maîtrise de la procréation, et plus encore avec les nouvelles biotechnologies, comme nous l’avons esquissé plus haut.

« *Tout d’un coup* », l’humanité se dégage d’une loi naturelle majeure, hétéronome, à savoir le caractère aléatoire de la procréation, au service de la perpétuation naturelle de l’espèce.

De l’aléatoire, on est passé au désir !

Plus encore qu’au désir, on est passé à une revendication avec la reconnaissance d’un véritable « *droit à l’enfant* » avec une parfois incommensurable souffrance lorsque la nature refuse malgré tout de se soumettre à notre technologie (p.ex., l’échec de la PMA déjà mentionnée).

En contrepoint, remarquons que c’est dans les pays où la procréation est la mieux maîtrisée (les nôtres) que la procréation chute le plus, comme si la maîtrise par la technique avait surtout un effet limitatif au niveau de la société dans son ensemble, mais pas du tout au niveau individuel, bien sûr.

Parler d’enfant du désir, c’est aussi parler du non-désir possible (5). Cela, l’enfant le « *sait* » ; en tire-t-il une force (« *J’ai été désiré* ») ou, au contraire, une vulnérabilité (« *Et si on ne me désirait plus ?* »). Nous y reviendrons.

Les parents désirent donc leur enfant et dans ce scénario, ils veulent son bonheur à tout prix.

Interrogeons-nous à présent sur les modalités de ce bonheur, entre famille et société.

Historiquement, le bonheur dans la famille devait permettre d’accéder au bonheur dans la société, via une forme d’ « *être en société* », ou encore d’ « *être pour la société* » (i.e. le bien commun).

Actuellement, l’enfant du désir est un enfant « *pour soi* », un enfant « *privé* » (5). Il s’agit de le rendre le plus heureux possible, le plus vite possible, dans un ici et maintenant construit hors du réel extérieur, et donc, de le protéger à tout prix de la difficulté de notre société.

Combien de fois n’ai-je pas entendu : « *Il aura tout le temps d’être frustré plus tard, on verra quand il sera plus grand, qu’on le laisse tranquille maintenant* ». Ou encore : « *Je ne supporte pas que mon bébé pleure* », dit cette maman aimante… les larmes aux yeux.

La bonne volonté est évidente ; le but est de permettre un développement harmonieux par une sécurisation précoce maximale.

Mais qu’en est-il du manque comme structurant du désir et de la pensée ? Oublie-t-on à ce point Winnicott et sa « *mère suffisamment bonne* », donc surtout pas parfaite ?

On oublie surtout que la suppression précoce de la frustration, loin d’y préparer, la rend absolument intolérable !

Ce qui peut ici paraître évident au lecteur ne l’est pas du tout en consultation classique, bien au contraire.

Un autre exemple de ce rapport malheureux à la frustration nous est donné par la question du décrochage scolaire, dont l’augmentation récente est impressionnante, à mesure du reste que l’âge des premiers signes s’abaisse.

« *Je n’aime pas l’école, je n’ai pas envie d’y aller* », « *ça ne sert à rien, les cours sont inutiles* », « *Je préfère étudier à la maison, je n’aime pas les profs* », etc. etc……

Et c’est le pédopsychiatre qui est consulté.

Sommes-nous pour autant concernés ?

Attention à la caricature. Notre intervention est régulièrement justifiée dans les situations de vraies phobies (pas si fréquentes), de harcèlement (en hausse actuellement) ou encore de décompensation psychologique grave (dépression ou entrée en psychose p.ex.).

Mais de plus en plus, la notion d’obligation scolaire devient obsolète et pour nombre de jeunes, la scolarité est une **option** (à côté des jeux vidéo, notamment).

Aussi, en plus des causes objectives individuelles (la souffrance psychique), sociétale (le difficile avenir professionnel), il reste ces causes subjectives essentiellement liées à ce refus des frustrations, dont l’école est, il est vrai, une grande pourvoyeuse.

Il faut donc raison garder dans l’analyse de chaque situation et ne pas aller jusqu’à l’excès de certains auteurs, qui généralisent la notion de phobie scolaire et la présentent comme : « *Une réponse saine à une situation folle en raison du fonctionnement et de la place de l’école dans la société* ». Dans la même logique, ils présentent la dépendance aux écrans comme une conséquence du décrochage, et non comme une cause possible.

Je récuse formellement cette vision des choses, on l’aura compris.

Cette problématique scolaire nous ramène à la famille.

Nous avons vu que, historiquement, la famille préparait l’enfant à la société, c’est-à-dire incluait dans la vie de l’enfant le principe de réalité et des limites du désir.

Aujourd’hui, par ce travail de recentration sur l’intime et par cette recherche du bonheur à tout prix, au moins dans la sphère privée, on arrive à ce que la famille délègue à la société le rôle de socialisation, et donc, à l’école…. Et ce ne sont pas les enseignants qui me contrediront.

Gauchet encore (5) : « *La famille se veut un refuge par rapport aux contraintes de la vie collective, et non, un relais de ces contraintes* ».

Se développent ainsi des structures adaptées dans le cadre de l’enseignement ordinaire, allant des projets pédagogiques particuliers à l’enseignement à domicile. Notons que ces structures scolaires sont compétentes et bien utiles !

Elles représentent sans doute une alternative parfois nécessaire à un anonymat réel ou supposé de l’école classique, vécue comme impersonnelle et non individualisée.

Gauchet toujours (5): « *La famille se pose comme la sphère de la reconnaissance de la singularité, de l’accomplissement de l’authenticité et de l’épanouissement des spontanéités* ».

L’ENFANT DU DESIR (b)

« *Suis-je celui que mes parents ont désiré ?* »

« *Est-ce que je réponds à leur attente ?* »

Nous avons vu qu’avoir été désiré suppose aussi la possibilité de ne pas avoir été désiré, d’où le développement inconscient d’une dette envers ses parents avec ce double sentiment de force et de fragilité.

« *Et si je ne correspondais plus à leur désir ?* »

Cette angoisse, inconsciente évidemment, amène certains enfants à développer une personnalité en soumission, en collage, où le vécu personnel s’efface devant le désir parental. Ces parents-là ne consultent pas, car leur enfant ne « *pose aucun problème* »….

Mais il est d’autres réactions, tout à l’opposé, qui, cette fois, justifient tant de consultations.

Ces enfants ressentent un besoin permanent de confirmation de ce désir, qui passe par la domination sans faille des parents. « S’ils me désirent toujours, ils doivent me le prouver en faisant tout ce que je veux ».

D’où cette tyrannie permanente dont souffrent tant de parents. Dans ce contexte, il est patent que toute mesure d’autorité sera vécue comme un risque de rejet caché, d’où aussi un vécu persécutif si prompt à surgir.

La confirmation du désir des parents passe donc par leur soumission permanente.

On imagine sans peine le cercle vicieux : le comportement tyrannique de l’enfant va entraîner la colère (même impuissante) de ses parents, ce qui va augmenter l’angoisse latente du rejet et le renforcement des comportements tyranniques pour s’en protéger…

Entre ces deux types de réaction, la soumission et la tyrannie, certains enfants restent « coincés » dans cette angoisse du désir parental, et ce sont eux qui, petits, vont entrer dans ces crises de chagrin énorme et, apparemment, immotivé.

Les parents sont d’autant plus désemparés qu’ils ne comprennent pas ce qui arrive, ni surtout comment en étant si aimants et bienveillants, ils n’arrivent pas à apaiser leur enfant. Là encore, un cercle vicieux peut s’installer, puisque leur désarroi va angoisser davantage l’enfant, qui va augmenter ses pleurs et ses cris de manière de plus en plus incontrôlable.

AUTONOMIE ET DEMOCRATIE FAMILIALE

Dans cette évolution, que devient l’autorité parentale ?

Il y a belle lurette que les parents n’ont plus raison, simplement parce que ce sont eux les parents, et c’est sans doute positif. Le fameux : « *Parce que c’est comme ça, et tu ne discutes pas* » n’a plus guère cours !

Marcelli parle de « *L’autorité de l’infantile* » (6). Il explique que l’autorité n’est plus liée au passé, mais à l’avenir : c’est le respect des besoins de l’enfant qui fonde la parentalité. Ainsi, cette mère m’expliquait-elle : « *Evidemment que je ne me sens pas vraiment sa mère, il ne me respecte pas comme mère* ».

L’autorité liée au passé est remplacée par l’autorité écrite par l’avenir.

Marcelli ne suggère évidemment pas un retour à une autorité patriarcale archaïque. Il propose deux visions du problème : le couple pouvoir/soumission et le couple autorité/obéissance.

Dans ce modèle, le pouvoir obtient la soumission tandis que l’autorité amène l’obéissance. Le pouvoir utilise la force et la séduction (voir plus loin), car la force, par l’absence d’alternative, évite toute frustration à son auteur. Au contraire, l’autorité accepte sa propre frustration, celle de ne pas utiliser la force.

Citons Marcelli : « *L’autorité, c’est le lien qui unit un plus fort, lequel respecte en l’autre sa faiblesse, reconnaît un potentiel inhérent à cette faiblesse, en lui accordant le temps de sa propre détermination, et un plus faible, lequel reconnaît que ce plus fort a su renoncer à son pouvoir de contrainte ou de soumission par la force ou la séduction*. *Si le pouvoir s’inscrit automatiquement dans une relation de hiérarchie, il n’en va pas de même de l’autorité. Celle-ci caractérise une relation, certes asymétrique,* (…)*, mais où l’un et l’autre se reconnaissent et se respectent* » (6).

Le problème que rencontrent les « *parents du désir* » vient de ce qu’en refusant à juste titre le couple pouvoir/soumission, ils confondent les deux duos et rejettent également le couple autorité/obéissance.

Là où Marcelli parle d’ « *autorité de l’infantile* », je parle pour ma part de « *démocratie familiale* ».

Il parle aussi d’exhortation pour amener l’autre à penser ce que l’on veut. Selon moi, cette exhortation est en réalité un processus de séduction, destiné, comme la force, à amener la soumission.

Pour ces parents, il faudrait amener l’enfant à « *comprendre* » leur attente, mais comprendre repose sur un présupposé cognitif.

Or, l’enfant n’a tout simplement pas les outils cognitifs qui lui permettraient d’intégrer les règles qu’il devrait suivre, même si « *c’est mieux pour lui* ». Cela est particulièrement important au niveau diététique, ou face à l’hygiène de vie en général. Par exemple, comment l’enfant comprendrait-il que pour la récréation, une pomme est préférable à un sachet de chips, ou, au petit-déjeuner, qu’une tartine de fromage est préférable à une tartine de choco ? … Les sucres lents vs les sucres rapides ?

« *Il faut qu’il comprenne, il comprend bien ce qu’il veut* ».

Bien sûr que non, il ne comprend pas ce qu’on lui veut et se rebelle, souvent à juste titre !

CONCLUSION

Cette propension à la Démocratie familiale, qui est en réalité une pseudo-démocratie, est actuellement une tendance lourde chez les jeunes parents. Elle piège les enfants dans une attente impossible, en abolissant artificiellement la barrière transgénérationnelle.

Paradoxalement, le respect, dont le souhait est à la base de cette attitude, en est absent, car nous ne respectons pas les enfants dans leur immaturité relative, quand nous attendons cette impossible adhésion cognitive.

Face à l’échec de cette attente vient alors la séduction, qui, si elle échoue aussi, amènera le retour de la force par la colère.

« *On a tout essayé* (à 3 ans parfois !)*, la discussion, la colère, le laxisme, les punitions, les cadeaux,…, rien ne fonctionne, et partout ailleurs, il/elle est un ange* ».

Le couple autorité/obéissance (et non pouvoir/soumission !) repose sur la reconnaissance de la différence générationnelle, faite de respect et de confiance, et ce, dans les deux sens.

Nous sommes donc confrontés à ce terrible paradoxe ; ces enfants du désir, nous ne les respectons finalement pas autant que nous devrions et que nous croyons. Nous voulons que son désir pour lui-même corresponde à notre vision de son bien, et surtout qu’il le comprenne et l’accepte.

Le poids de notre désir est trop lourd pour lui, et devant l’angoisse ainsi générée, soit il se soumet, soit il se révolte, soit il reste dans la peur.

Comment ne pas nous décevoir ? Comment être sûr que l’on sera toujours aimé ? Et donc, que devient la personnalité de cet enfant dans ce contexte ?

Ne l’oublions pas, à vouloir la développer trop tôt, par un excès précoce de choix et d’autonomie, nous arrivons au contraire à ce que l’enfant lui-même bride sa personnalité par les impasses défensives développées ci-dessus.

Trop d’autonomie tue (les bénéfices de) l’autonomie et trop d’hétéronomie enferme le développement personnel. Les deux oublient le **respect**. Celui-ci est au cœur du couple autorité/obéissance, dès lors qu’il permet à l’hétéronomie du premier âge de s’effacer progressivement devant l’autonomie nécessaire à une adolescence équilibrée.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bernard Fourez, « Personnalité psychofamiliale, Personnalité psychosociétale », *Thérapie Familiale* 3/2004 (Vol. 25) , p. 255-275

(2) Enquête CSA 2010, publié par « Le Monde », 01 juin 2010

(3) François Ansermet, « La Fabrication des Enfants », Odile Jacob, 2015, Paris

(4) Marcel Gauchet , « L' Enfant imaginaire» in « Le Débat »  2015/1 n° 183 | pages 158 à 166

(5) Marcel Gauchet, « L’Enfant du désir », in *Le Débat*, 2004/6 n°132, pages 98 à 121.

(6) Daniel Marcelli, « Le règne de la Séduction », Albin Michel, 2012, Paris